AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES

Pour faire les bons choix avant de construire grâce à des experts indépendants

Objectifs

En fonction des objectifs et des contraintes de l'exploitant agricole et sur la base de conseils neutres et objectifs :
- définir les aménagements des bâtiments existants ou les constructions neuves à réaliser
- vérifier la faisabilité administrative des aménagements ou constructions
- lister les options techniques et choisir les plus pertinentes
- estimer l'investissement à prévoir

Service

Visite sur site pour une appréciation de l'existant et des contraintes
Localisation utile à la connaissance des contraintes, compréhension du souhait de projet de l'agriculteur (tracé de principe des ouvrages)
Recherche administrative des réglementations concernant l'exploitation
Préparation du rendu avec option d'autoconstruction (difficulté, coût...)

Résultats

Cadre administratif et technique du futur projet
2ème rendu et commentaires au bureau ou sur le terrain

Livrables

Compte rendu écrit détaillé précisant :
- le type de travaux à mener
- les choix techniques possibles avec leurs avantages et leurs limites
- les obligations réglementaires à respecter
- une proposition d'organisation des travaux
- un calcul des capacités de stockage d'effluents le cas échéant
- une estimation du coût du projet

Public

Tous les agriculteurs ayant un projet en bâtiment

Les +

+ de pertinence

Nos conseillers sont tous expérimentés et maintiennent leurs niveaux de compétence grâce à des formations régulières

+ de personnalisation

Nos conseillers tiennent compte de vos objectifs et contraintes

Modalités

Temps nécessaire : 2 à 4 demi journées (facturation au tarif conseil généraliste agricole de l'année en cours – tarif et conditions de vente sur demande)

Prestation individuelle assurée par un conseiller en bâtiments agricoles spécialisés sur l'exploitation et au bureau

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Rachel HENRION, Assistante de marché
Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu - 88026 Epinal cedex - Tél 03 29 29 23 23 - Fax 03 29 29 23 60
Email : contact@vosges.chambagri.fr Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr